



Maison de l'Europe à Cublize (Rhône). Architecte : P. Vurpas. Photo : G. Aymard

POINT-DE-VUE

L'Association départementale du tourisme rural, relais départemental des Gîtes de France du Rhône œuvre depuis 1974, pour développer des hébergements touristiques en milieu rural : gîtes, chambres d'hôtes, gîtes d'étape... Diverses formules d'hébergements chez l'habitant sont possibles sous ce label national.

L'objectif est double : permettre à des propriétaires, agriculteurs ou non de sauvegarder et valoriser leur patrimoine en créant des structures d'accueil sous le label Gîtes de France en milieu rural -des aides du Conseil Général, dans certains cas de l'Europe, voire de la Région, peuvent les aider dans cette démarche- et proposer des lieux de vacances, d'évasion en milieu rural, le temps d'une nuit, d'un week-end, une semaine ou davantage pour une clientèle de plus en plus nombreuse, de proximité, nationale et internationale.

L'offre d'hébergements se situe le plus souvent dans des bâtiments anciens restaurés, sur une exploitation agricole ou viticole, en Beaujolais ou dans le Lyonnais, même s'il est aussi possible d'agréer des hébergements dans des maisons plus récentes. Depuis quelques années, on assiste en effet à une prise de conscience de la part des propriétaires, mais aussi des artisans qui restaurent dans les règles de l'art. Beaucoup se passionnent désormais pour l'architecture, l'art et la douceur de vivre. Plus question désormais de se contenter d'aménagements pratiques et fonctionnels : les hôtes sont aujourd'hui sensibles aux petits détails qui donnent de la magie aux moments de détente qu'ils ont passés. Les propriétaires veulent réaliser «de belles choses».

Tous les moyens sont bons pour mettre en valeur une ancienne maison. On cherche désormais à restaurer dans le respect de «l'âme des vieux murs», dans l'esprit d'origine de la maison. L'authenticité doit être conservée dans l'observation des volumes, les proportions des murs et des ouvertures. Depuis la charpente jusqu'à la réalisation des enduits, tous les travaux sont réalisés dans le respect de la tradition. On conserve le charme d'autrefois en alliant le confort moderne. La cheminée est un élément indispensable qui correspond de plus à une demande de la clientèle qui séjourne les week-ends en hors-saison ou durant les vacances scolaires. On recherche l'harmonie des couleurs, du mobilier et des tissus. Enfin, un environnement extérieur préservé s'ajoute aux soins apportés à la décoration intérieure.

Pour répondre à cette demande et valoriser davantage cette offre au niveau de la promotion, les Gîtes de France Rhône-Alpes ont d'ailleurs entamé une réflexion pour qualifier cette offre des gîtes de caractère, en lien avec les CAUE de chaque département.

La clientèle est très demandeuse, notamment les étrangers qui sont très friands de ces hébergements qui, en plus du confort, offrent un accueil personnalisé par un propriétaire du «Pays».

Pascale Rey Rodriguez, responsable technique ADTR

Agenda

■ **Rencontre autour du livre «Passions et Raisons du Paysage, une nature sensible»** proposée par le CAUE du Rhône avec le partenariat de la Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu, les Editions de l'Imprimeur, quelques auteurs, G. Brisac, F. Bunuel, B. Giraud, H. Voignier.

mercredi 21 mai 2003 à 18h30 à la bibliothèque de la Part-Dieu - entrée libre

■ **Journée d'information «Démarche de projet d'espace public urbain»**

jeudi 22 mai 2003 de 9h à 17h30 au CAUE du Rhône, à Saint-Etienne et à Belmont d'Azergues/Anse - accès libre sur inscription préalable au 04 72 07 44 55
Organisée par le CAUE du Rhône en partenariat avec la Direction de l'architecture et du patrimoine, la MIQCP, la FNCAUE, avec le soutien de l'Association des maires du Rhône et de l'Union des maires ruraux.

Public : maires, secrétaires généraux, conseillers généraux, délégués et assistants de maîtrise d'ouvrage publique

■ **Cycle de formation «Comprendre les nouveaux enjeux pour mieux participer à la fabrication des espaces publics urbains»**

destiné aux conseils de quartier de Villeurbanne, à la MIIS.

«Les enjeux spécifiques du projet d'espace public» : lundi 5 mai 2003 à 18h30 avec S. Vareilles et M. Roz.

«L'organisation de la fabrication de l'espace public» : lundi 12 mai 2003 à 18h30 avec R. Nouveau et H. David.

«Les nouvelles approches, méthodes et perspectives à la lumière de l'expérience de l'agglomération lyonnaise» : mardi 20 mai 2003 à 18h30 avec J.-P. Charbonneau.

«Le rôle des habitants et usagers dans la fabrication de l'espace public» : lundi 26 mai 2003 à 18h30 avec M. Lekouara et H. David.

«Visite de réalisations d'espaces publics sur le Grand Lyon» : lundi 2 juin 2003 à 18h30.

■ **Rencontre et visite «Jardins, jardinage et handicap»**

mardi 3 juin - 10h à 18h - au CAUE du Rhône et au Château de Sassenage (Isère) - car aménagé P.M.R. - participation : 10€ (repas compris).

Programme et inscription, tél. 04 72 07 44 55

■ **Exposition itinérante «Jardins en tous sens»**

du 3 au 21 juin 2003 à la mairie du 7^{ème} arrondissement de Lyon.

Portrait historique, sociologique et esthétique de quelques jardins remarquables du département du Rhône.

■ **Journée d'information «Gestion durable des territoires et projet de paysage»**

mercredi 4 juin 2003 de 9h à 17h30 au CAUE du Rhône - accès libre sur inscription préalable au 04 72 07 44 55.

Dans le cadre du groupe de travail « Observatoire départemental des paysages » en partenariat avec la DIREN Rhône-Alpes et les services départementaux du Conseil Général du Rhône, la DDE, le SDAP, la DDAF du Rhône et l'Agence d'urbanisme du Grand Lyon.
Public : maires, services techniques des collectivités et tous les acteurs concernés par le paysage.

■ **«Restauration et réhabilitation du Palais Saint-Jean et de l'Hôtel du Chamarié en un ensemble dédié à la mémoire au cœur de Lyon»**

Présentation des travaux des étudiants de 3^{ème} cycle de l'atelier de projet «architecture et patrimoine» de l'Ecole d'architecture de Lyon. Jury-débat le vendredi 13 juin à 17h au CAUE du Rhône avec remise du prix de la société académique d'architecture à 18h. Exposition du 13 au 19 juin 2003 de 13h à 18h avec visites commentées organisées les samedi 14 et dimanche 15 juin à 15h et à 16h30 sur inscription préalable au CAUE du Rhône

■ **Concours international Arturbain 2003 «Sur les ponts et sous les ponts».** Réunion des membres du jury Rhône-Alpes.

vendredi 20 juin 2003 de 10h à 17h au CAUE du Rhône

■ **Journées d'été du CAUE du Rhône**

26 et 27 juin 2003 au Centre Erasme à St-Clément-les-Places

vendredi 27 juin : Forum de discussion, Visite du Centre Erasme, Conseil d'administration et Assemblée Générale du CAUE...

Public : Administrateurs, adhérents, partenaires et équipe du CAUE du Rhône

ZOOM

UNE EXIGENCE DE QUALITÉ POUR L'HEBERGEMENT ET LES EQUIPEMENTS DE LOISIRS

Un architecte témoin de son expérience dans le Beaujolais.

Pierre Vurpas, architecte à Lyon, a su convaincre les associations de gîtes et les élus locaux du Haut Beaujolais qu'une architecture contemporaine pouvait parfaitement répondre à l'évolution de l'habitat léger de loisirs dans un paysage de moyenne montagne alliant bois et matériaux contemporains. Il s'attache à montrer comme pour la Maison de l'Europe à Cublize qu'à côté de bâtiments traditionnels peut naître une mise en valeur de cette architecture par des formes résolument nouvelles.



Lac des Sapins. Photo Jean-Louis Guerrier (CDT Rhône).

Créé il y a une vingtaine d'années, le site de loisirs du Lac des Sapins dans le Haut Beaujolais a fait l'objet d'un aménagement contrôlé. Au fil du temps, les gîtes mis à la disposition du public ont évolué, traduisant ces nouvelles attentes d'un hébergement non seulement confortable, mais plaisant à voir. C'est ainsi que des gîtes sommaires et sans personnalité regroupés à

l'intérieur du camping, ont laissé la place à de petites maisons bien équipées dont les façades en bois lasuré ou traité à cœur sont de couleurs différentes. Une famille y séjourne facilement et cette personnalisation du gîte renforce un sentiment de «chez soi». Ces équipements rencontrent un réel succès. Par ailleurs, des hébergements collectifs (centre de séminaires, classes vertes) ont été aménagés dans une vieille ferme dont les matériaux et volumes traditionnels ont été enrichis d'ajouts plus contemporains : petits bâtiments en bois, grandes baies vitrées, couvertures en cuivre à joint debout...

C'est dans la Maison de l'Europe que les élus locaux ont su faire place, de manière plus radicale, à l'architecture contemporaine. Ce bâtiment, entièrement nouveau et en service depuis deux ans, d'une surface de 400m², est une salle polyvalente dédiée à la projection de films vidéo, la retransmission d'images ou l'organisation d'expositions. Loin d'une esthétique rustique trop facile, il a été choisi un langage architectural résolument contemporain lui donnant l'image d'une caisse en bois qui se soulève



Gîte au Lac des Sapins. Arch. P. Vurpas. Photo agence.

pour laisser entrevoir sa richesse intérieure et qui se patine avec le temps. Un peu comme une malle évoquant le voyage, l'ouverture sur le monde... Le volume est très simple, les matériaux naturels, voire bruts : grille en bois red cédard pour les cinq façades à l'extérieur, murs et plafonds faits de planches brutes, sol en béton anthracite, structure métallique galvanisée à l'intérieur. Cette esthétique a pu étonner dans un environnement campagnard -la Maison de l'Europe n'a pas de toit- mais c'est bien le rôle de l'architecte de traduire une certaine modernité. Et il est heureux que des élus locaux le comprennent.

On peut aussi évoquer la base de voile, traitée en bois teinté vert, dont les couleurs se reflètent harmonieusement dans l'eau du lac.

Sur ce site, c'est tout un langage architectural cohérent qui a été développé, dont il faut souligner l'insertion au milieu naturel et néanmoins les ambitions contemporaines. L'architecture mise en œuvre est certes modeste, mais volontaire.

Et il est certain que le choix d'une architecture contemporaine renforce la notoriété du site au-delà des frontières locales.

Pierre Vurpas, architecte

Actualités

GESTION DURABLE DES TERRITOIRES ET PROJET DE PAYSAGE

Journée d'information - mercredi 4 juin 2003 - CAUE du Rhône

À l'écoute des attentes fortes de la société en matière de cadre de vie, les élus ont la responsabilité essentielle de transmettre un capital paysager aux générations futures. Ils doivent alors préserver et valoriser leur patrimoine, renforcer l'identité de leur territoire, réaliser des choix adaptés en matière d'aménagement, favoriser la création de nouveaux paysages, donner des atouts au développement, car la qualité du paysage est aussi un argument de promotion économique.

Le développement durable est l'un des enjeux du renouveau de la planification induit par la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains. Associée au renforcement de l'intercommunalité et à la prise en compte de l'échelle des agglomérations et des pays dans l'aménagement du territoire, la loi SRU est l'occasion de développer nos territoires de façon mieux équilibrée.

L'objectif de cette journée d'information est d'appréhender comment la démarche de projet de paysage permet d'envisager un développement spatial harmonieux et contribue à l'élaboration des projets d'aménagement et de développement durable (PADD) dans le cadre des futurs SCOT* et PLU*. Quels seraient les outils et moyens à mettre en œuvre pour permettre à terme d'intégrer les spécificités et les usages de nos paysages départementaux au sein des politiques d'aménagement départementales, intercommunales, et communales ?

À l'occasion de cette journée, un guide de recommandations méthodologiques à l'usage des maîtres d'ouvrage publics, portant sur la démarche de projet de paysage, sera diffusé à l'ensemble des participants. Il sera ultérieurement envoyé aux communes et structures intercommunales qui n'auront pu participer à la journée. L.G.

* Schéma de cohérence territoriale

* Plan local d'urbanisme

Accès libre sur inscription préalable au 04 72 07 44 55

Journée d'information organisée dans le cadre du groupe de travail «Observatoire Départemental des Paysages», en partenariat avec la DIREN Rhône-Alpes, avec la collaboration des services départementaux du Conseil général, de la DDE, du SDAP, de la DDAF et de l'Agence d'urbanisme du Grand Lyon.

RECOMMANDATIONS EN VUE DE LA REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS À SAINT-LAGER

La commune de Saint-Lager au cœur du Beaujolais souhaite améliorer ses qualités d'accueil en terme d'environnement urbain et paysager. En 2002 elle consulte le CAUE pour préciser les objectifs et élaborer un programme d'ensemble pouvant servir de cadre directeur à de futures actions d'aménagement urbain. Une première phase d'analyse / diagnostic permet la lecture des principaux lieux de la vie communale et des sites qui fondent son identité (château, rue bordée de murs en pierres, présence de parcs), le repérage de dysfonctionnements et l'énoncé d'enjeux urbains, architecturaux et paysagers sont entre autres concernés: la liaison piétonne le long du château entre complexe sportif/foyer rural et



Château de Saint-Lager. Photo CAUE69

bourg, la traversée de jardins familiaux, les abords et la place du château, les aires de stationnement, l'accès et l'entrée du caveau, l'entrée du parc public, les abords de bâtiments publics et les liaisons diverses, la requalification de la rue principale supportant un trafic de transit et de poids-lourds; Une seconde phase de propositions énonce des recommandations et des programmes d'actions selon une mise en cohérence globale des espaces à enjeux :

- redonner une armature forte à la rue du village et valoriser l'accès des bâtiments publics;
- identifier deux espaces publics majeurs: un espace à vocation d'accueil touristique autour du caveau et un parc à vocation sportive et de loisirs ;
- affirmer la centralité de la place du château.

Pour chacun de ces 4 lieux supports de projets, une série d'actions et de recommandations à initier sont proposées à la commune qui se doit désormais de mettre en place les moyens fonciers et les moyens d'études complémentaires correspondants. C.L.D.



APPEL À CONTRIBUTIONS : RECHERCHE DE PLANS

Dans le cadre d'une recherche scientifique sur la composition des villes au Moyen-âge, Christian Legrand, auteur de l'ouvrage «*Le logement populaire et social en Lyonnais*», en partenariat avec le CAUE du Rhône, demande à toutes les communes du département du Rhône de lui adresser un extrait de plan du centre ville ancien de leur commune. Christian Legrand, 49, av. de la Libération 69330 Meyzieu

Notre rubrique «Dans le Rhône» est désormais consultable sur notre site : www.archi.fr/CAUE69

Flash-doc

À LIRE

■ Les jardins partagés

Collectif d'auteurs, sous la direction de Mireille Lemahieu, éd. Union régionale CAUE Rhône-Alpes, mai 2003, 3€ Dans le cadre du Printemps de l'Environnement 2003 paraît le quatrième Cahier des Jardins consacré au thème «jardins et handicap». Né de la convergence de l'année européenne des personnes handicapées et des réflexions menées par les CAUE afin de permettre l'émergence de projets novateurs en terme d'aménagement, d'accessibilité et d'activités de loisirs liées aux parcs et jardins.

■ Passions et Raisons du paysage. Une nature sensible

Photos de F. Bunuel, textes de G. Brisac, S. Doizelet, B. Giraud, J.C. Pirote, H. Voignier, sous la direction de C. Grandin-Maurin et V. Giorgiutti - éd. de l'Imprimeur - mai 2003 - 28€

Associé à la politique de préservation et de valorisation des espaces naturels du département du Rhône, le CAUE du Rhône a engagé avec le photographe Fabrice Bunuel un inventaire photographique complet du paysage de ces sites. Inspirés par ses photographies, différents auteurs ont écrit des promenades, des nouvelles, in situ ou in visu.

■ Nature et paysage, articulations et ruptures

À l'issue du séminaire organisé en juin 2002 rassemblant une vingtaine d'intervenants, le CAUE publie les actes de cette rencontre réunissant entre autres les contributeurs de T. Bliveau, L. Lelli, D. Bouillon, M. Froppier, O. Marcel, F. Pousin, C. Bugelin... Autour de la question de l'hétérogénéité du paysage, objet d'art et de science, maître d'une profession en plein développement se croisent des points de vue variés sur l'avenir de la place de la nature dans une culture urbaine et rurale en pleine mutation. A commander au CAUE du Rhône : 4 €

SITES À VISITER

■ www.tropheesdelarehab.archi.fr

Site de présentation du concours (fusion du Prisme d'Or et du Palmarès de la Réhabilitation) organisé conjointement par de nombreux partenaires dont l'Ademe, l'Anah, la Capeb, la FFB, la Fédération Habitat & Développement, la Fnc Pact-Arim, la Fncaue, le Ministère de la culture et de la communication, de l'équipement, l'Unpi, dont l'objectif est de valoriser et promouvoir la réhabilitation, faire connaître des opérations exemplaires et favoriser les échanges entre maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre dans ce contexte.

■ www.espace-nature.net

L'association Gagea, constituée de naturalistes de toute discipline, a pour objet la contribution à l'expertise environnementale et l'assistance aux gestionnaires d'espaces naturels (collectivités, associations...). A travers son site, elle présente les différents types d'espaces naturels protégés (sites classés, parcs nationaux, réserves naturelles...) ainsi que la réglementation concernant la protection de la nature. Avec des informations pratiques, ainsi qu'une sélection de liens sur les espaces naturels.

6bis n°21 - MAI 2003

Lettre d'information du CAUE du Rhône
6 bis quai Saint-Vincent 69283 Lyon cedex 01
Tél : 04 72 07 44 55 - Fax : 04 72 07 44 59
Mél : caue69@caue69.fr

Directeur de publication : René Tréguet, président, sénateur du Rhône
Rédactrice en chef : C. Grandin-Maurin - Rédacteurs : Loïc Garaix, Christian Le Dain, Pascale Rey Rodriguez, Pierre Vurpas
Imprimerie : IDMM - Dardilly
ISSN 1621-210X - 2000 exemplaires gratuits.

www.archi.fr/CAUE69

